

ARMO – CIE JEROME THOMAS

7 allée de Saint Nazaire

21000 DIJON

COMPTES ANNUELS

du

01/01/2023 au 31/12/2023

SOMMAIRE

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Attestation	2
COMPTES ANNUELS	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
Compte de résultat synthétique	6
ANNEXE COMPTABLE	8
Annexe des comptes annuels	9
DETAIL DES COMPTES	16
Bilan - Actif détaillé	17
Bilan - Passif détaillé	18
IMPRIMES FISCAUX	19
Liasse Fiscale Réel Normal	20
ETATS COMPTABLES	47
Simul. des amorts sur 3 ans	48
ETATS DE GESTION	51
Synthèse	52
SIG sur 3 ans	53
Soldes Intermédiaires de Gestion	54
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	55
Tableau de bord du Résultat	60
Analyse trésorerie	61
Tableau financement	62
Capacité d'autofinancement	63

ATTESTATION

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	332 702 €
Chiffre d'affaires	51 194 €
Résultat net comptable	-82 046 €

Fait à MONTCEAU LES MINES,

Francis BOYER,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	42 518	42 040	478	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				7 505
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	117 300	94 928	22 372	26 697
Autres immobilisations corporelles	49 721	47 510	2 211	3 339
Immobilisations corporelles en cours				1 027
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	209 555	184 479	25 076	38 583
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 228		1 228	14 078
Autres créances (3)	10 829		10 829	18 374
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	294 007		294 007	372 235
Charges constatées d'avance (3)	1 561		1 561	502
TOTAL ACTIF CIRCULANT	307 626		307 626	405 189
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	517 181	184 479	332 702	443 772

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	361 843	401 221
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-82 046	-39 378
SITUATION NETTE	279 797	361 843
Subventions d'investissement	21 283	25 759
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	301 080	387 601
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 788	38 400
Dettes fiscales et sociales	17 834	17 289
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		481
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 000	
TOTAL DETTES	31 622	56 171
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	332 702	443 772

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

31 622

56 171

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	51 194	104 637	-53 443	-51
Montant net du chiffre d'affaires	51 194	104 637	-53 443	-51
Production stockée				
Production immobilisée	252	1 785	-1 533	-86
Subventions d'exploitation	150 600	190 400	-39 800	-21
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	7 690	28 065	-20 375	-73
Autres produits	289	164	125	76
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	210 026	325 052	-115 026	-35
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		731	-731	-100
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	79 926	97 007	-17 081	-18
Impôts, taxes et versements assimilés	3 592	4 205	-613	-15
Salaires et traitements	147 972	175 620	-27 648	-16
Charges sociales	48 588	61 198	-12 610	-21
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 375	23 333	-12 958	-56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 692	3 232	-1 540	-48
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	292 145	365 326	-73 180	-20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-82 120	-40 274	-41 846	104
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 842	1 534	1 308	85
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 842	1 534	1 308	85
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	2 842	1 534	1 308	85
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-79 278	-38 740	-40 537	105
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	720		720	
Sur opérations en capital	4 957		4 957	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 677		5 677	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	4 832	638	4 193	657
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	3 613		3 613	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 445	638	7 807	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 768	-638	-2 130	334
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	218 544	326 586	-108 041	-33
TOTAL DES CHARGES	300 590	365 964	-65 374	-18
Bénéfice ou Perte	-82 046	-39 378	-42 668	108

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 332 701,86 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -82 046,04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - Matériels 3 à 7 ans
 - Matériels de transport 3 à 5 ans
 - Matériels de bureau et inform. 3 à 5 ans
 - Install. et agencements divers 3 à 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

Les subventions perçues sur cet exercice sont les suivantes :

- Direction Générale des Affaires Culturelles de Bourgogne (DRAC) : 103 600 €
- Conseil Régional de Bourgogne : 40 000 €
- Ville de Dijon : 5 000 €
- Conseil Départemental de Côte d'Or : 2 000 €

Valorisation des contributions volontaires :

Aucune valorisation des contributions volontaires n'a pu être établie.

Mise à disposition gratuite de biens et services :

- Locaux : 7, Allée de Saint Nazaire - 21 000 DIJON : 3 844.65€
- Stockage : 9 Rue de Mayence - 21 000 DIJON : 975.90€
- Maison d'habitation : 12 rue de la Romanée - 21 000 DIJON : 3 960.00€

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2 200€ et correspondant au contrôle légal des comptes.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	205 863				
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		115 792		1 508		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		3 103			
		Matériel de transport		36 994			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		9 625			
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours		1 027					
Avances et acomptes							
TOTAL			166 540		1 508		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés		15				
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL			15				
TOTAL GENERAL			372 418		1 508		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		163 344	42 518		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				117 300		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				3 103	
		Matériel de transport				36 994	
		Mat. bureau, inform., mobilier				9 625	
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours		1 027					
Avances et acomptes							
TOTAL			1 027		167 022		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés				15		
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL					15		
TOTAL GENERAL			1 027	163 344	209 555		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		198 358	7 027	163 344	42 040
TOTAL		198 358	7 027	163 344	42 040
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		89 095	5 833		94 928
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.		891		891
	Matériel de transport	36 994			36 994
	Mat. bureau et informatiq., mob.	9 388	237		9 625
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		135 477	6 961		142 438
TOTAL GENERAL		333 835	13 988	163 344	184 479

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 561
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 561

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 198
Autres créances	7 600
Disponibilités	
TOTAL	8 798

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 000

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 088
Dettes fiscales et sociales	9 158
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	15 246

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
VIR DRFIP AIDE CUI BLIN 01/23	6 582		
CLTS FAE F 1/2024 AFDAS 11+12	456		
CLTS FAE TR COLL. M.P. 11+12/23	238		
EQUIP. SCENIQUE - METALTIS	229		
TOTAL	7 506		

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	478		478	
20500000 CONCES.ET DROIT SIMILAIRE	42 518	198 358	-155 839	-79
28050000 AMTS CONCES DROIT SIMIL	-42 040	-198 358	156 317	79
Immobilisations incorporelles en cours		7 505	-7 505	-100
23200190 IMMOB INCORP EN COURS CHAIR OS		7 505	-7 505	-100
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	22 372	26 697	-4 325	-16
21540000 MATERIEL	117 300	115 792	1 508	1
28154000 AMTS MATERIEL	-94 928	-89 095	-5 833	-7
Autres immobilisations corporelles	2 211	3 339	-1 128	-34
21810000 INST GENE AGENC AMENAG DIVERS	3 103	3 103		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	36 994	36 994		
21830000 MAT.BUREAU ET INFORMATI.	9 625	9 625		
28181000 AMORT INST GLE AGT AMGT	-891		-891	
28182000 AMTS MAT TRANSPORT	-36 994	-36 994		
28183000 AMTS MAT.BUREAU INFORMAT.	-9 625	-9 388	-237	-3
Immobilisations corporelles en cours		1 027	-1 027	-100
23100190 IMMOB EN COURS CHAIR ET EN OS		1 027	-1 027	-100
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	15	15		
27100000 TITRES IMMOBILISES	15	15		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	25 076	38 583	-13 507	-35
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	1 228	14 078	-12 850	-91
Autres (3)	10 829	18 374	-7 545	-41
43745000 ASSEDIC GARP	1 075	1 018	57	6
44562010 TVA DED IMMOBILISATIONS TN		4 635	-4 635	-100
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR BIENS ET SE	440	264	176	67
44567000 CREDIT TVA A REPORTER		901	-901	-100
44580000 TAXES / CA A REGULARISER		141	-141	-100
44586000 TVA/FACT.NON PARVENUES	930	1 048	-118	-11
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	7 600		7 600	
46700000 DCD CNV	784	1 568	-784	-50
46870000 PRODUIT A RECEVOIR DIVERS		8 799	-8 799	-100
Disponibilités	294 007	372 235	-78 229	-21
51201000 CREDIT AGRICOLE	3 648	3 694	-47	-1
51202000 LIVRET CREDIT AGRICOLE	133 346	127 697	5 649	4
51207000 CREDIT MUTUEL	39 317	35 591	3 726	10
51207100 CREDIT MUTUEL LIVRET BLEU	55 067	94 190	-39 122	-42
51207200 CREDIT MUTUEL LIVRET PARTEN	62 079	110 763	-48 684	-44
53100000 CAISSE SIEGE SOCIAL	550	301	249	83
Charges constatées d'avance (3)	1 561	502	1 060	211
48600000 CHARGES CONST.D'AVANCE	1 561	502	1 060	211
TOTAL ACTIF CIRCULANT	307 626	405 189	-97 563	-24
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	332 702	443 772	-111 070	-25

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Réserves				
Autres réserves	361 843	401 221	-39 378	-10
10680000 FONDS DE RESERVE	361 843	401 221	-39 378	-10
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-82 046	-39 378	-42 668	-108
SITUATION NETTE	279 797	361 843	-82 046	-23
Subventions d'investissement	21 283	25 759	-4 475	-17
13110000 SUBV. D'INVESTISSEMENT - ETAT	26 240	25 759	481	2
13911000 SUBV. D'INVESTISSEMENT - ETAT	-4 957		-4 957	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	301 080	387 601	-86 521	-22
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 788	38 400	-29 611	-77
Dettes fiscales et sociales	17 834	17 289	544	3
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	251	251		
42820000 DETTES PRO. CONGES A PAYER	5 897	4 709	1 189	25
43100000 URSSAF	3 696	3 864	-168	-4
43730000 AUDIENS RETRAITE /PREVOYANCE	1 539	4 533	-2 994	-66
43760000 F N A S	255	335	-80	-24
43770000 FONDS COMMUN AIDE AU PARITARIS	159	172	-13	-8
43820000 DETTES PROV CH SOC CONGES	2 133	1 782	350	20
43860000 ORG.SOC.CHARGES A PAYER	273	485	-212	-44
44210000 ETAT PAS	424	424		
44551000 TVA A DECAISSER	2 146		2 146	
44571251 TVA COLL PREST SERVICES TN	5		5	
44587210 TVA S/FACTURES A ETABLIR TN	200		200	
44863000 OPCO AFDAS (39228593800073)	855	733	122	17
Autres dettes		481	-481	-100
46780000 DCD REGION BFC SUBV INVEST EQU		481	-481	-100
Produits constatés d'avance	5 000		5 000	
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5 000		5 000	
TOTAL DETTES	31 622	56 171	-24 549	-44
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	332 702	443 772	-111 070	-25

(1) Dont à moins d'un an

31 622

56 171

IMPRIMES FISCAUX

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
ARMO - CIE JEROME THOMAS 7 allée de Saint Nazaire 21000 DIJON					
SIRET 3 9 2 2 8 5 9 3 8 0 0 0 7 3			Mél : administration@jerome-thomas.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées Arts du spectacle vivant				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
--	--	--	--	--	--

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
				79 066	

Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> <input type="checkbox"/>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quinquies</i> <input type="checkbox"/>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i> <input type="checkbox"/>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i> <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)					
--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
---	--	--	--	--	--

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays			Nom / Adresse		
			État de résidence		
			N°		

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON					
Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
SARL E2C 5 RUE LAMARTINE 71300 MONTCEAU-LES-MINES <i>Tél : 0385679240</i>		 <i>Tél :</i>	
OGA/OMGA	<input type="checkbox"/> Viseur conventionné	<input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 07/03/24 Lieu : DIJON	
<i>N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné</i>		Qualité et nom du signataire : Président FOUILLAN Marc	
<i>Examen de conformité fiscale (ECF)</i> <input type="checkbox"/>		Signature	
<i>prestataire :</i>			

Désignation de l'entreprise : <u>ARMO - CIE JEROME THOMAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>7 allée de Saint Nazaire 21000 DIJON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 9 2 2 8 5 9 3 8 0 0 0 7 3</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/12/2023				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC I I F - I M M O B I L I S A T I O N S I N C O R P O R E L L E S *	Frais d'établissement*	AB	AC				
	Frais de développement*	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	42 518	42 040	478	
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	117 300	94 928	22 372	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	49 721	47 510	2 211	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	AC I I F - I M M O B I L I S A T I O N S F I N A N C I E R E S (2) *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations		CU	CV				
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE	15		15	
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	209 555	184 479	25 076	
AC I I F - C I R C U L A N T *	S T O C K S *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	C R É A N C E S	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 228		1 228
		Autres créances (3)	BZ	CA	10 829		10 829
	D I V E R S	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	294 007		294 007	
C o m p t e s d e r é g u l a r i s a t i o n	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 561		1 561	
	TOTAL (III)	CJ	CK	307 626		307 626	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	517 181	184 479	332 702	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ARMO - CIE JEROME THOMAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX
	Dettes fiscales et sociales	DY
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
TOTAL (IV)	EC	
TOTAL (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	
KENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ARMO - CIE JEROME THOMAS		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	51 194	FH	FI	51 194
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	51 194	FK	FL	51 194
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN	252	
	Subventions d'exploitation			FO	150 600	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	7 690	
	Autres Produits (1) (11)			FQ	289	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	210 026
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stocks (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	79 926	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	3 592	
	Salaires et traitements *			FY	147 972	
	Charges sociales (10)			FZ	48 588	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, at.3) indiqué dans la case HS) * HS		GA	10 375
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	1 692	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	292 145	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-82 120	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2 842	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	2 842	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	2 842	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-79 278	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ARMO - CIE JEROME THOMAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 720	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 4 957	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 5 677	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 4 832	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 3 613	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 8 445	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -2 768		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 218 544		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 300 590		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN -82 046		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières	HY
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *	HP
			{ - Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 7 690
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 1 657	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	CB WEB AMENDE.GOUV FONCT	135		
	REL CB E LECLERC PV STAT ASSIS	29		
	PRLV SEPA AUDIENS ENC REGUL 2022	213		
	VIR ITR ASP RBT FONPEPS 10/22	1 199		
	VIR ITR ASP RBT FONPEPS 08/22	2 398		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		ARMO - CIE JEROME THOMAS						Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
					1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
							2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	205 863	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations gales, agenct*, aménagt des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants	M3		KS	115 792	KT		KU	1 508
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 103	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	36 994	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	9 625	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	1 027	LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	166 540	LO		LP		1 508	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P	15	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ	15	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	372 418	ØH		ØJ		1 508		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
					1				2			
									3			
									4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV	163 344	LW	42 518	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenct et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	117 300	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenct, aménagements divers		IU		MM		MN	3 103	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	36 994	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	9 625	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY	1 027	MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY	1 027	NG		NH	167 022		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	15	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	15	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	1 027	ØK	163 344	ØL	209 555	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ARMO - CIE JEROME THOMAS	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

Exercice N clos le 31/12/2023

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ARMO - CIE JEROME THOMAS</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	198 358	PF	7 027	PG	163 344	PH	42 040
TOTAL I		RK	198 358	RM	7 027	RN	163 344	RO	42 040
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	89 095	QA	5 833	QB		QC	94 928
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	891	QF		QG	891
	Matériel de transport	QH	36 994	QI		QJ		QK	36 994
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 388	QM	237	QN		QO	9 625
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	135 477	QV	6 961	QW		QX	142 438
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	333 835	ØP	13 988	ØQ	163 344	ØR	184 479
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise ARMO - CIE JEROME THOMAS Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
			UG	UH		
			UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : ARMO - CIE JEROME THOMAS				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT I	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 228		1 228					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 075		1 075					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 370		1 370				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	7 600		7 600				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	784		784						
Charges constatées d'avance		VS	1 561		1 561						
TOTAUX		VT	13 619	VU	13 619	VV					
RENVUOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 788		8 788						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 149		6 149						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 056		8 056						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 351		2 351					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 279		1 279					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	5 000		5 000						
TOTAUX		VY	31 622	VZ	31 622						
RENVUOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : ARMO - CIE JEROME THOMAS		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	* Exercice N. clos le : 31/12/2023
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW 164	
	Amendes et pénalités		WJ	164		XX		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes particuliers / impositions autres	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)				I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				ZN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WN	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ 2 816
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I		
						WR 2 980		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*								WS 82 046
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)								WT
Régimes particuliers et impositions autres	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)				WV	
			- imposées au taux de 0 %				WH	
			- imposées au taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *						ZY		
Majoration d'amortissement*						XD		
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art.44 sexies A) L5	
	ZFU-TE (art. 44 octies A)		ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies) PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies) XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies) PB	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)								XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI		XH 82 046
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*						ZL		XJ 79 066
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *						XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO 79 066

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		ARMO - CIE JEROME THOMAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	263 954
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	263 954
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	79 066
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	343 020
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	8 030
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			8X	8Y	
			8Z	9A	
Provisions pour dépréciation *			9B	9C	
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	YO	
			↓	↓	
			ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>ARMO - CIE JEROME THOMAS</u>											Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	-39 378		Dividendes		ZD	-39 378		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZE			
							Report à nouveau		ZF			
	TOTAL I			ØF	-39 378		TOTAL II		ZH	-39 378		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)						J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	4 273	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8			XQ	6 934	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	20 594	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES	813		ST	48 125	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD									ZJ	79 926	
	- CFE, CVAE									YW	158	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS			9Z	3 434	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD									YX	3 592	
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	4 865	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	8 384	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)									ØB	135 465	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *			XP			- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)			ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

Copyright Groupe ISA (2024) - ISACOMPLIA

Désignation de l'entreprise : ARMO - CIE JEROME THOMAS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	LOGICIEL FINALCUT P	900	900		
	2	CREATION SITE INTE	2 743	2 743		
	3	CREATION SITE INTE	1 459	1 459		
	4	CREATION MAGNETI	66 193	66 193		
	5	CREATION SPECTAC	64 721	64 721		
	6	SPECTACLE I SOLO	4 630	4 630		
	7	SPECTACLE I SOLO	18 008	18 008		
	8	CREATION CHAIR ET O	4 691	4 691		
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)		(C)	
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			avec une ventilation par taux			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : ARMO - CIE JEROME THOMAS Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹	

- ¹ Entreprises soumises à l'IS
- ² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹	Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁵	Solde des moins-values à reporter col. ⁶ = ² + ³ - ⁴ - ⁵ ⁶
	À 19 % ou à 15 % ²	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ³	À 15 % ou 19 % ⁴		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ARMO - CIE JEROME THOMAS				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ARMO - CIE JEROME THOMAS												Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le : 01/01/2023				et clos le : 31/12/2023				Durée en nombre de mois				1 2			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS															
Effectif moyen du personnel * :										YP		10			
Dont apprentis										YF					
Dont handicapés										YG					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE															
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT					
TOTAL 1										OX					
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE					
Subventions d'exploitation reçues										OF					
Variation positive des stocks										OD					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT					
TOTAL 2										OM					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾															
Achats										ON					
Variation négative des stocks										OQ					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY					
TOTAL 3										OJ					
IV - Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée										(Total 1 + total 2 - total 3)				OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA					
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.															
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD															
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX					
Période de référence										GY		GZ		/ / / / / / / / / / / / / / / /	
Date de cessation										HR		/ / / / / / / / / / / / / / / /			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.															
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.															

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

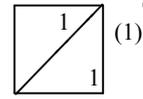
Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

FILIALES ET PARTICIPATIONS



Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET : 3 9 2 2 8 5 9 3 8 0 0 0 7 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ARMO - CIE JEROME THOMAS

ADRESSE (voie) 7 allée de Saint Nazaire

CODE POSTAL 21000 VILLE DIJON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ESA (2024) ISACOMPTIA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	3 973	
VIR ITR ASP RBT FONPEPS 01/23	799	
PRLV SEPA POLE EMPLOI 2022	59	
DIFF FNP RGA HONO COMM. AUX COMPTES 2022		720
AMORTISSEMENT POUR LE COMPTE 13110000		4 957
DOT. AUX AMORT. EXCEPTIONNELLES S/IMMOB	3 613	
Total	8 445	5 677

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne WQ)</u>	
Amortissements irréguliers différés		2 816
TOTAL		2 816

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne XG)</u>	
TOTAL		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 ou Année : 2023														
Dénomination de l'entreprise : ARMO - CIE JEROME THOMAS										Néant <input checked="" type="checkbox"/>				
SIREN de l'entreprise				3	9	2	2	8	5	9	3	8	PME au sens communautaire (Cocher la case) <input type="checkbox"/>	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)														
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre												<input type="checkbox"/>		
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)														
Dénomination et adresse														
SIREN														
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE¹														
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES														
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD														
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 <i>undecies</i> du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD														
CRÉANCES REPORTABLES														
Réduction d'impôt en faveur du mécénat ² (article 238 <i>bis</i> du CGI) cf n°2069-M-FC-SD														
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.														
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris														
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME														
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9% ³) + (ligne 2 x 9% ³) x 10/90 + ligne 3) (article 244 <i>quater</i> C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD														
dont montant préfinancé														
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte										1				
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de congés payés prévues à l'article L. 3141-32 du code du travail.										2				
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés										3				
Réduction d'impôt au titre des investissements dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle Calédonie (article 244 <i>quater</i> Y du CGI)														
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)														
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE														
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 <i>quater</i> M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD														
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 <i>nonies</i> du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD														
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques (article 220 <i>sexies</i> du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD														

1 Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

2 Si le montant des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat est supérieur à 10 000 € au cours de l'exercice, remplir le tableau III en annexe.

3 A partir du 1er janvier 2019, le CICE s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte. Le taux est de 9%.

Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques et de cirque (articles 220 <i>sexdecies</i> du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (art. 27 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale "HVE" (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 <i>quater</i> I)	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE ⁴	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 <i>quater</i> E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt recherche (pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation) (article 244 <i>quater</i> B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative « CRC » (article 244 <i>quater</i> B bis du CGI) cf. n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G-SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 <i>quater</i> F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 <i>quater</i> L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques (article 220 <i>octies</i> du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 <i>quater</i> O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 <i>terdecies</i> du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales (article 220 <i>septdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 <i>quater</i> U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 <i>quater</i> V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 <i>undecies</i> du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 <i>quater</i> W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 <i>quater</i> X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	

⁴ Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.

NOUVEAUTÉS :

- Une nouvelle créance d'impôt, créée par la loi de finances pour 2022, est intégrée à ce formulaire :

La créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (2LI) : L'article 81 de la loi n° 2021-1900 de finances pour 2022 a créé une créance en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire. Cette créance est égale au montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties prévue à l'article 1380 du CGI et remplace, à compter du 1er janvier 2023, l'exonération de taxe foncière antérieure.

- Un nouveau crédit d'impôt, créé par la loi de finances pour 2024, est intégré à ce formulaire :

Le crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « 3IV » (article 244 quater I) : L'article 35 de la loi de finances pour 2024 (n° 2023-1322 du 29 décembre 2023) créé un crédit d'impôt en faveur des investissements dans l'ensemble des étapes stratégiques de la chaîne de production de batteries, de panneaux solaires, d'éoliennes ou de pompes à chaleur.

Peuvent en bénéficier les entreprises qui implantent ou développent en France des capacités de production de ces équipements, de composants et sous-composants essentiels conçus et utilisés principalement comme intrants directs dans la production de ces équipements, ainsi que dans les outils de production et de valorisation des matières premières critiques également nécessaires à la production de ces équipements.

- Une nouvelle réduction d'impôt, instaurée par l'article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets est intégrée à ce formulaire :

La réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (PTZ-m) : L'article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a instauré une réduction d'impôt à titre expérimental à compter du 1er janvier 2023 en faveur des établissements de crédit et des sociétés de financement qui accordent, sous conditions de ressources, des prêts à taux zéro à des personnes physiques ou morales, domiciliées dans ou à proximité d'une commune ayant mis en place une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), pour l'achat de véhicules propres ou la transformation d'un véhicule thermique en véhicule électrique.

- Par ailleurs, le crédit d'impôt en faveur du rachat des entreprises (RAC) (article 220 nonies) s'applique pour le rachat de tout ou partie du capital d'une société avant le 31 décembre 2022.

ETATS COMPTABLES

SIMUL. DES AMORTS SUR 3 ANS

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Calcul des amortissements à date du 31/12/2023 Transfert des amortissements à date du 31/12/2023

N°	Date à amortir	Désignation Taux	Durée	V.N.C. début	Exercice en cours 2023			Exercice 2024		Exercice 2025	
					Amt. mini	Calculé	Retenu	Amt. mini	Calculé	Amt. mini	Calculé
20500000 CONCES.ET DROIT SIMILAIRE											
10	05/05/22	Spectacle chair et en os 50	2 Linéaire	1 885	1 407 E	1 407	1 407	478 E	478		
11	05/05/22	Creation chair et os 50	2 Linéaire	3 142	2 345 E	2 345	2 345				
Cumul du compte				5 027	3 752 E	3 752	3 752	478 E	478		
21540000 MATERIEL											
12	20/11/20	Cirque lili chauffage air pulsee ec55 12,5	8 Linéaire	2 641	449 E	449	449	449 E	449	449E	449
14	01/01/23	C. lili 8 projecteurs colorzoom180 - oxo 14,285	7 Linéaire	5 920	846 E	846	846	846 E	846	846E	846
15	01/01/23	C. lili moog subsequent 37 33,333	3 Linéaire	1 400	467 E	467	467	467 E	467	467E	467
16	01/01/23	C. lili 8 cone anti halo colorzoom oxo 14,285	7 Linéaire	80	11 E	11	11	11 E	11	11E	11
17	01/01/23	C. lili 20 crochets noir tube 14,285	7 Linéaire	301	43 E	43	43	43 E	43	43E	43
18	01/01/23	C. lili 12 cordons hybrides dmx 14,285	7 Linéaire	580	83 E	83	83	83 E	83	83E	83
19	01/01/23	C. lili 2 pieds a cremallieres 10	10 Linéaire	290	29 E	29	29	29 E	29	29E	29
20	01/01/23	C. lili 2 barre noire ba 150 proj asd 10	10 Linéaire	79	8 E	8	8	8 E	8	8E	8
21	01/01/23	C. lili 2 enceintes passives hops5 14,285	7 Linéaire	2 202	315 E	315	315	315 E	315	315E	315
22	01/01/23	C. lili 4 enceintes passives hops6 occ. 14,285	7 Linéaire	2 002	286 E	286	286	286 E	286	286E	286
23	01/01/23	C. lili 1 subwoofer ul12sub 14,285	7 Linéaire	1 640	234 E	234	234	234 E	234	234E	234

SIMUL. DES AMORTS SUR 3 ANS

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

N°	Date à amortir	Désignation Taux	Durée	V.N.C. début	Exercice en cours 2023			Exercice 2024		Exercice 2025	
					Amt. mini	Calculé	Retenu	Amt. mini	Calculé	Amt. mini	Calculé
21540000 MATERIEL											
24	C. lili 1 linus10 amplificateur 01/01/23	14,285	7 Linéaire	1 738	248 E	248	248	248 E	248	248E	248
25	C. lili 1 cons. num. yamaha 01v96vcm occ 01/01/23	20	5 Linéaire	550	110 E	110	110	110 E	110	110E	110
26	C. lili 4 erf/rgbal show tex 01/01/23	14,285	7 Linéaire	3 222	460 E	460	460	460 E	460	460E	460
27	C. lili 1 booster splitter dmx 01/01/23	14,285	7 Linéaire	137	20 E	20	20	20 E	20	20E	20
28	C. lili 1 stager 6 gradateur occasion 01/01/23	20	5 Linéaire	600	120 E	120	120	120 E	120	120E	120
29	C. lili entretien de 2 enceintes 01/01/23	33,333	3 Linéaire	800	267 E	267	267	267 E	267	267E	267
30	C. lili materiels + lampe + console lumi 01/01/23	33,333	3 Linéaire	256	85 E	85	85	85 E	85	85E	85
31	C. lili equip.scenique mat chinois occ. 01/01/23	33,333	3 Linéaire	700	233 E	233	233	233 E	233	233E	233
32	C. lili equip.scenique barnum metalis 01/01/23	33,333	3 Linéaire	563	188 E	188	188	188 E	188	188E	188
33	C. lili equip accueil art/publ 12chaises 01/01/23	33,333	3 Linéaire	100	33 E	33	33	33 E	33	33E	33
34	C. lili equip.accueil art/publ 2portants 01/01/23	33,333	3 Linéaire	303	101 E	101	101	101 E	101	101E	101
35	C. lili 8 cordons/consomm. 01/01/23	33,333	3 Linéaire	594	198 E	198	198	198 E	198	198E	198
36	C. lili equip. scen-4 tendeurs cliquets 16/01/23	33,333	3 Linéaire	185	59 E	59	59	62 E	62	62E	62
37	C. lili equip. scen-8 mousquetons 16/01/23	33,333	3 Linéaire	44	14 E	14	14	15 E	15	15E	15
38	C. lili mo salaries entr install mat 14/02/23	33,333	3 Linéaire	252	74 E	74	74	84 E	84	84E	84
39	Materiel chair et en os 05/05/22	50	2 Linéaire	47	35 E	35	35	12 E	12		

SIMUL. DES AMORTS SUR 3 ANS

ARMO - CIE JEROME THOMAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

N°	Date à amortir	Désignation Taux	Durée	V.N.C. début	Exercice en cours 2023			Exercice 2024		Exercice 2025	
					Amt. mini	Calculé	Retenu	Amt. mini	Calculé	Amt. mini	Calculé
21540000 MATERIEL											
40	Materiels en chair et en os 05/05/22	50	2 Linéaire	641	479 E	479	479	163 E	163		
Cumul du compte				27 866	5 494 E	5 494	5 494	5 168 E	5 168	4 994 E	4 994
21810000 INSTALLATIONS GENERALES											
1	C. lili mo / igad materiel 01/01/23	33,333	3 Linéaire	1 785	595 E	595	595	595 E	595	595E	595
3	C. lili igad iso therm-pte anti panique 01/01/23	14,285	7 Linéaire	750	107 E	107	107	107 E	107	107E	107
4	C. lili igad iso therm-rideaux thermique 01/01/23	33,333	3 Linéaire	255	85 E	85	85	85 E	85	85E	85
5	C. lili entr. equip. scenique 01/01/23	33,333	3 Linéaire	312	104 E	104	104	104 E	104	104E	104
Cumul du compte				3 103	891 E	891	891	891 E	891	891 E	891
21830000 MAT.BUREAU ET INFORMATI.											
8	Macbook pro (mac charlotte) 27/10/20	33,333	3 Linéaire	237	237 E	237	237				
Cumul du compte				237	237 E	237	237				
CUMUL TOUS COMPTES				V.N.C. début	Exercice en cours 2023			Exercice 2024		Exercice 2025	
					Amt. mini	Calculé	Retenu	Amt. mini	Calculé	Amt. mini	Calculé
				36 233	10 375 E	10 375	10 375	6 538 E	6 538	5 885E	5 885